

# AGRICA EPARGNE OBLIGATAIRE PART A

septembre 2025 (données au 30 sept. 2025)

Documentation Publicitaire

Le FCPE Agrica Epargne Obligataire est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 2 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 65% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 35% €STR).

Agrica Epargne Obligataire est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Siel Bleu

#### L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *						
1	2	3	4	5	6	7
Risque le plus faible Risque le plus élevé						

#### \* Indicateur de risque (SRI) :

Devise

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifile pas « sans risque ».

Principales caractéristiques				
Valeur liquidative (Part A)	34,24			
Actif net portefeuille (EUR)	13 315 838,91			

Date de c	réation	14 mai 2013
-----------	---------	-------------

	Fonds Commun de
Forme juridique	Placement d'Entreprise
	(FCPE)

EUR

Classfication SFDR	Article 8
Durée de placement	2 ans minimum
recommandée	Z ans minimum

Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion	0.40%
maximum	0,4070

Frais de gestion	0.050/
indirects maximum	0,85%

III dilecis maximum	
Ratios de risques et d'exposition (1 an)	
Volatilité	2,91%
Volatilité indice	3,02%
Tracking error	0,70%
Alpha de Jensen	0,93%
Ratio de Sharpe	0,03
Ratio d'information	1,41
Sensibilité	5,00

#### Performances nettes de frais 30/09/2025 (source: AGRICA Epargne)

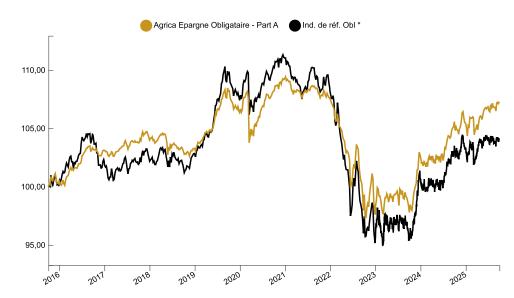
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	0,44%	1,74%	2,05%	9,52%	-0,83%
Ind. de réf. *	0,36%	0,81%	1,13%	8,49%	-5,57%
Écart	0,08%	0,93%	0,92%	1,03%	4,74%

### Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022	2021	2020
Part A	2,67%	5,21%	-9,20%	-1,64%	2,76%
Ind. de réf. *	2,57%	5,85%	-11,99%	-2,45%	3,05%

Disclaimer :Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

### Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



### \* Historique des Indices de Référence Obligataire :

Jusqu'au 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'Eonia A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'€STR \*A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence : 65% de l'**indice Bloomberg Eur Agg Treas. Tr** + 35% de l'€STR

#### Commentaire de gestion

### Les marchés

En septembre, les marchés financiers ont poursuivi leur rebond, portés par la reprise du cycle d'assouplissement monétaire aux Etats-Unis.

En Europe, les indicateurs avancés ont envoyé un signal encourageant : le PMI composite a atteint son plus haut niveau depuis un an et demi (51.2), suggérant une reprise de l'activité dans la zone euro.

Outre-Atlantique, la croissance du PIB s'est révélée vigoureuse, atteignant 3.8% en rythme annualisé, soit son niveau le plus élevé depuis deux ans tandis que l'inflation sous-jacente (Core CPI) est restée stable à 3.1%, en ligne avec les attentes. Du côté du marché de l'emploi en revanche, la légère remontée du taux de chômage à 4.3% témoigne d'un affaiblissement progressif, dans un environnement où les effets différés des mesures tarifaires pourraient exercer des pressions inflationnistes à moyen terme.

Compte tenu de ces évolutions, la Réserve Fédérale a choisi de reprendre son cycle de baisse des taux, elle a ainsi réduit sa fourchette cible de taux directeurs de 25 points de base, maintenant située entre 4% et 4.25 %. Le communiqué officiel a marqué un tournant, en mettant davantage l'accent sur le mandat de l'emploi et en soulignant que les risques baissiers sur l'emploi ont augmenté. Cette inflexion a été interprétée comme un signal de soutien à l'économie, renforçant l'optimisme des investisseurs. Selon les projections de la Fed, deux nouvelles baisses de taux sont envisagées d'ici la fin de l'année 2025.

Dans ce contexte, les marchés actions américains ont inscrit de nouveaux records en août, le S&P 500 gagnant +3.6% tandis que le Nasdaq a progressé +5.7% (en USD). Les marchés européens ont également profité de cette dynamique et le MSCI EMU a réalisé une performance mensuelle de +2.8%.

Du côté des marchés obligataires, les taux souverains européens sont restés stables : Bund allemand à 2.7% et OAT française à 3.5%, tandis qu'aux Etats-Unis, les anticipations d'assouplissement monétaire ont favorisé une détente des rendements du Treasury, qui s'établit à 4.15% (-8 bps).

### Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

### Le positionnement du FCPE

L'exposition aux marchés obligataires est inférieure à l'indice de référence (59% contre 65%) tandis que la poche la moins risquée est surpondérée (40% contre 35%).

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (81.5%), des obligations d'entreprises (16%) et des obligations convertibles (2.5%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (63%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (8%) ainsi que de fonds monétaires (29%).

### Les performances

Sur la période s'étendant du 26 août au 30 septembre, le FCPE réalise une performance de +0.44% contre +0.36% pour son indice de référence.

La poche obligataire sous-performe tandis que la poche la moins risquée surperforme.

Au sein de la poche obligataire, la majorité des fonds sousperforment. Les principaux contributeurs sont les fonds d'obligations gouvernementales.

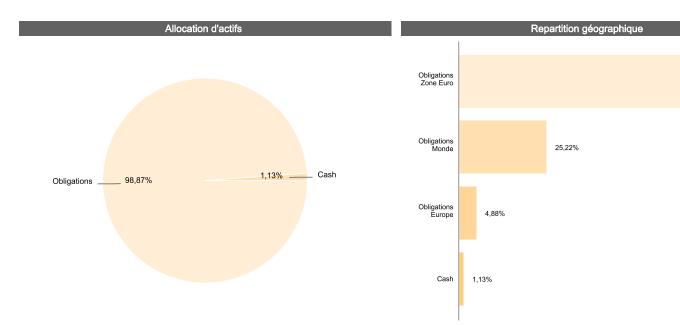
Au sein de la poche la moins risquée, le principal contributeur à la performance relative est Lazard Credit Opportunities (+1.7%).

68,77%

## Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes

Nombre de lignes		15
10	Principales lignes (poids en % de l'AN)	
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	14,81
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	12,19
SIENNA MONETAIRE-I	Obligations Zone Euro	11,61
AMUNDI CORE EUR GOVT BD-IE-C	Obligations Zone Euro	11,12
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	10,56
AMUNDI-EUR GOVT BD RES-IEURA	Obligations Zone Euro	9,87
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Obligations Monde	7,45
CANDRIAM BD. CDT. OPPORT.	Obligations Monde	7,21
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	3,85
AMD RE IN-EU COR BD CL-I C	Obligations Zone Euro	3,58





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 30/09/2025.